



## **Décision**

### **portant nomination du jury d'admissibilité de l'examen professionnel d'assistants ingénieurs, branche d'activité professionnelle J (gestion et pilotage), emploi-type Assistant-e en gestion administrative, session 2023**

N° J3C44ASIRUN

#### **La ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche**

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu le décret n°2022-703 du 26 avril 2022 créant une voie temporaire d'accès aux corps d'ingénieurs et personnels techniques de recherche et de formation ;

Vu l'arrêté du 26 avril 2022 fixant les règles d'organisation générale, la nature des épreuves et la composition des jurys des examens professionnels de recrutement dans le corps des assistants ingénieurs prévus par le décret n°2022-703 du 26 avril 2022 créant une voie temporaire d'accès aux corps d'ingénieurs et personnels techniques de recherche et de formation ;

Vu l'arrêté du 17 mars 2023 autorisant au titre de l'année 2023 l'ouverture d'examens professionnels pour le recrutement d'assistants ingénieurs, et fixant le nombre et la répartition des postes offerts à ce recrutement ;

## **DÉCIDE**

Article 1<sup>er</sup> : Sont nommés membres du jury d'admissibilité de l'examen professionnel d'assistants ingénieurs dans la branche d'activité professionnelle J (gestion et pilotage), emploi-type Assistant-e en gestion administrative, au titre de l'année 2023 :

Monsieur BOISTAY Nicolas, administrateur de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, président, expert, Université de Poitiers, Poitiers.

Madame TOURPIN Christelle, ingénieure d'études hors classe, vice-présidente, experte, Université Rennes 1, Saint-Brieuc.

Monsieur BESANCENOT Marc, attaché principal d'administration de l'Etat, expert, Centre régional des œuvres universitaires et scolaires de Lille, Aulnoy-lez-Valenciennes.

Madame BLOT Carine, ingénieure d'études hors classe, experte, Le Mans Université, Le Mans.

Madame BOGART Stéphanie, ingénieure d'études hors classe, experte, Université d'Angers, Angers.

Monsieur DANDILA Justin, ingénieur d'études de classe normale, expert, Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse, Paris.

Monsieur DOREAU-FROELICHER Jérôme, attaché principal d'administration de l'Etat, expert, Centre national d'enseignement à distance, Chasseneuil-du-Poitou.

Madame FOUTEL-RICHARD Anne, ingénieure de recherche, experte, Institut national des sciences appliquées de Rennes, Rennes.

Monsieur MEDJENI Amar, ingénieur d'études de classe normale, expert, Université de Lille, Lille.

Madame N'GUESSAN Lydie, attachée principale d'administration de l'Etat, experte, Université Rennes 1, Rennes.

Madame TROVARELLI Serena, ingénieure d'études de classe normale, experte, Université Gustave Eiffel, Champs-sur-Marne.

Madame VIGNERON Nathalie, ingénieure d'études hors classe, experte, Réseau Canopé, Poitiers.

Monsieur AMIARD Thierry, assistant ingénieur, université du Mans, Laval.

Article 2 : En cas d'empêchement du président désigné, la présidence sera assurée par la vice-présidente désignée.

Fait à Paris, le 10/05/2023

Pour la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche et par délégation,

La cheffe du bureau des concours des personnels administratifs, techniques, sociaux et de santé, des bibliothèques, des ITRF et des personnels de direction, des inspecteurs d'académie-inspecteurs pédagogiques régionaux (IA-IPR) et des inspecteurs de l'éducation nationale (IEN)



Pauline MAINDON